

03/2022

PAAT de la Métropole du Mans

PORTEUR

Le Mans Métropole Communauté urbaine

TERRITOIRE

- Pays de la Loire
- 72 - Sarthe
- 19 communes
- 1 intercommunalités
- 205811 habitants

CONTACT

Pluchon Daniel

16 Avenue François Mitterrand, 72100 Le Mans
daniel.pluchon@lemans.fr
02.43.47.43.66

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Enjeux territoriaux : Le Mans Métropole est un territoire périurbain se composant à fois d'un fort bassin de consommation mais également d'un bassin de production agricole (qui s'articule par ailleurs avec le bassin de production du Pays du Mans, structure à laquelle adhère Le Mans Métropole, permettant ainsi de s'intégrer dans une dynamique territoriale alliant ville et campagne).

Enjeux agricoles et alimentaires : Côté consommation Le Mans Métropole (et ses 19 communes membres) compte 210 635 habitants qui consomment soit chez eux ou en Restauration Hors Domicile (restauration privée ou d'entreprise de santé), nombre auquel il faut rajouter les salariés non-résidents, les scolaires, les touristes....

Les cuisine scolaires et d'EPHAD gérés par des communes représentent 27 000 repas / jour, auxquels il faut rajouter 13 000 repas/jour pour les restaurants d'entreprises, les établissements de santé, etc...

Le bassin de consommation sur Le Mans Métropole est très important, plus important que l'offre du territoire. C'est pour cela qu'une complémentarité, et un travail en partenariat existe avec le Pays du Mans qui représente une partie significative du bassin de production des produits consommés sur Le Mans Métropole.

Côté production Le Mans Métropole compte 8 500 ha de SAU (2018) soit 32% de sa surface totale. Cela représente 99 exploitations agricoles dont 10% en circuits courts (source : diagnostic agricole Chambre d'agriculture – révision du SCoT Pays du Mans – nov 2020).

Le diagnostic agricole mené actuellement par la Chambre d'agriculture dans le cadre de la révision du SCoT du Pays du Mans révèle une forte inquiétude des agriculteurs concernant la transmission de leurs exploitations, l'efficacité économique de leurs exploitations dans un contexte de pression sociétale et environnementale.

En recréant un lien avec les consommateurs, en éduquant les enfants, en promouvant une alimentation de qualité, la collectivité entend, à travers le PAT, ouvrir de nouvelles perspectives aux agriculteurs et atténuer les inquiétudes

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PAT

L'éducation à l'alimentation "responsable", au "bien manger"

Le développement des circuits de proximité et les liens "producteurs - consommateurs"

Le maintien de la valeur ajoutée des activités agricoles sur le territoire

La valorisation de l'image agricole et alimentaire du territoire

SIGNES DISTINCTIFS DU PAT

- 2021 - Reconnu par le ministère (MAA)

RECONNAISSANCE MINISTÉRIELLE

PAT reconnu par le ministère (niveau 1)

PRINCIPAUX PARTENAIRES DU PAT

Partenaires de l'Etat, des Collectivités

Pays du Mans, Communes de Le Mans métropole et Le Mans Métropole, Département de la Sarthe et Région des Pays de la Loire

Partenaires économiques

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, GAB 72, CIAP 72, ADCIVAM 72, CCI 72,

Partenaires de la Société civile

Le Mans développement

Partenaires de la recherche

Lycée agricole de la Germinière

LIENS VERS LES DOCUMENTS SUR LES PROJETS

- [PCAET de la Métropole dans lequel le PAT s'inscrit \(fiche action n°38\)](#)



Fonds européen agricole pour
le développement rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales

